

Les gosses de la préfète

Autor(en): **nmk**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **86 (1998)**

Heft 1421-1422

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quel levier actionner pour que les choses changent?

Comme le financement est essentiellement du côté des pouvoirs publics, le développement des lieux d'accueil ne passe que par leur intervention. Seule une action politique est efficace. A cet égard, l'exemple lausannois est intéressant: ce sont des mouvements d'usagers qui ont provoqué le développement des équipements, au début des années 80. Cet élément important de la politique lausannoise en matière d'accueil de la petite enfance a disparu aujourd'hui.

Le déficit de places n'est-il pas encore plus fort en zone rurale?

En effet. Pourtant, les besoins sont, actuellement, assez proches entre régions urbaines et régions rurales. Si celles-ci se trouvaient face à des mouvements de citoyens résolus exprimant clairement leurs besoins, peut-être leur opinion changerait-elle. Mais le problème est aussi cantonal. Le canton, qui a fait un gros effort dans le domaine de la qualité de l'accueil, soutient très modestement les institutions existantes. Par ailleurs, il ne dispose d'aucun moyen pour faire pression sur les communes.

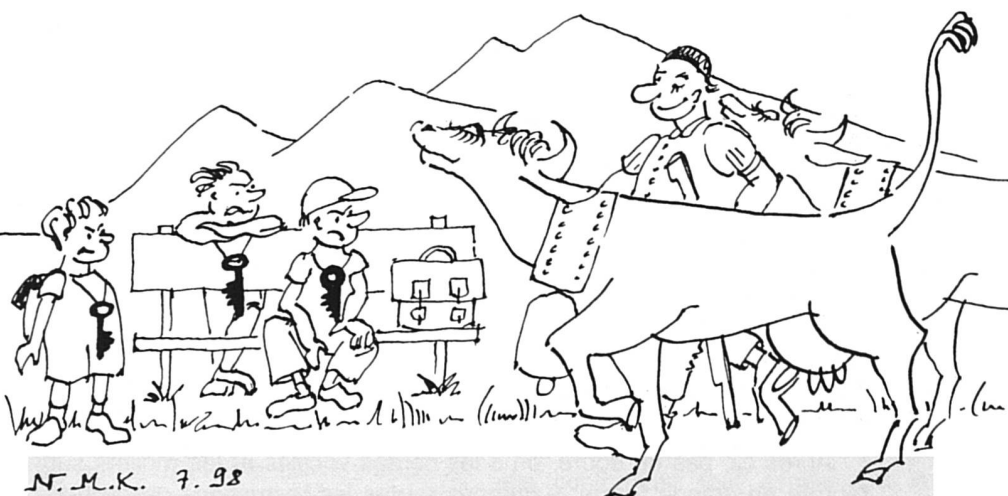
Nicole Matthey Kalogiannidis

Réflexions

Julie: La maman de jour qui garde mes enfants ne veut pas les recevoir chez elle pendant les vacances... Quand elle est malade, je n'ai personne.

Robert: Le personnel a-t-il encore la possibilité de faire du bon travail, vu le nombre d'enfants dans certaines garderies?

Catherine: Dans mon village, les femmes qui travaillent sont nettement minoritaires. Il n'y a donc aucune raison, pour la population, de construire un équipement d'accueil. Comme je travaille en ville, je confie mon fils à une garderie située sur mon lieu de travail.



Les gosses de la préfète

Sylviane Klein, préfète du district d'Oron, nous parle des obstacles rencontrés par celles et ceux qui souhaitent équiper ce district en lieux d'accueil.

La région ne possède presque aucun équipement d'accueil. Un groupe de travail que je préside a étudié les besoins en la matière. Il a envoyé 4200 questionnaires. Sur les 450 reçus en retour, 85% environ étaient favorables à l'implantation de lieux d'accueil. Preuve que le besoin existe. Ensuite ce groupe s'est adressé aux municipalités du district. Une véritable levée de boucliers! Nombreux sont ceux qui prônaient même un retour des femmes à la maison pour laisser les emplois aux hommes!...

Notre projet veut regrouper nurseries-garderies, unités d'accueil et mamans de jour. Pour mettre en place une structure d'accueil à temps complet, pas question de construire léger. Il faut passer par le SPJ (Service de protection de la jeunesse), d'où de lourdes

contraintes. L'Etat de Vaud prendrait le déficit en charge pendant deux ans, à condition que les communes collaborent. Or celles-ci n'acceptent que ce qui ne leur coûte rien: faire payer les parents aisés pour les autres, tout en exigeant des prix raisonnables pour tout le monde; ou promouvoir les mamans de jour, solution très chère pour certains budgets.

Quelle est la représentation féminine dans les municipalités?

La commission santé pour le développement de la région d'Oron se compose de neuf femmes et d'un homme. Celle de la commission économie, de dix hommes... Transposez cela au niveau des municipalités, vous avez un aperçu de leurs préoccupations premières. D'où la difficulté pour les femmes à faire passer leurs idées. De plus, au lieu d'une municipalité à convaincre, on en a vingt-trois dans le district d'Oron!